

III

*Reliques Insignes**Le Saint Suaire*

Le XVII^e siècle ne rendit pas à Cadouin les gloires de son passé ; on ne vit plus les Rois et les Reines, comme au moyen-âge, traverser de grandes distances pour visiter l'abbaye et vénérer sa *Relique* ; l'esprit de foi avait sensiblement diminué, les luttes politiques et religieuses n'étaient pas éteintes, et le rationalisme protestant continuait son œuvre en altérant l'esprit chrétien. Les populations cependant n'oublièrent pas les traditions anciennes : les pèlerins réparurent, l'abbaye fut réformée et le culte du *saint Suaire* reprit quelque éclat.

Procès-Verbal de Mgr. de Lingendes.—Un fait allait se passer : il domine toute cette histoire, et la marque d'un cachet suprême d'authenticité : c'est le procès-verbal que fit Mgr. de Lingendes, évêque de Sarlat (1), sur la vérité de notre *Relique*.

Ce Prélat venait de prendre en main l'administration de son diocèse, lorsque les Religieux de Cadouin soumièrent à son approbation l'histoire du *saint Suaire* qu'ils allaient publier pour faire revivre le culte de la sainte *Relique*. Ils lui envoyèrent, avec ce petit volume, tous les manuscrits conservés dans le monastère afin que le récit pût être soigneusement confronté avec les textes originaux. Ce travail achevé, l'Evêque et son Vicaire Général donnèrent chacun leur approbation séparée sous la date du 26 octobre 1643.

(1) Mgr. de Lingendes était un des hommes les plus remarquables de son temps.